

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du renforcement des capacités des pays du CILSS, le Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) en collaboration avec le Centre Régional AGRHYMET ouvre une nouvelle promotion de formation de Technicien Supérieur en Protection des Végétaux (TSPV). Cette formation s'adresse à tout burkinabè remplissant l'une des conditions suivantes :

- être fonctionnaire titularisé dans l'emploi de **Techniciens Supérieurs en Agriculture** en activité et ayant au plus (50) cinquante ans au 31 décembre 2026 ;
- pour les non fonctionnaires, avoir un diplôme de niveau BAC+2 dans le domaine des sciences de la vie et de la terre ou du génie rural et avoir 30 ans au plus au 31 décembre 2026.

Le niveau académique minimum requis est le **Baccalauréat série scientifique**.

Le dossier de candidature est composé ainsi qu'il suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre de 200 FCFA adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- une lettre de motivation ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- des photocopies certifiées conformes des diplômes et relevés de notes ;
- une correspondance (pour les fonctionnaires ou les travailleurs), ou une attestation de références professionnelles ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- un curriculum vitae détaillé ;

- une fiche de candidature dûment remplie, signée et cachetée par le supérieur hiérarchique (pour les fonctionnaires ou les travailleurs) et par le Directeur des ressources humaines pour les autres. La fiche est téléchargeable sur le site <https://agrhydet.cilss.int/formationbns-de-base/>.

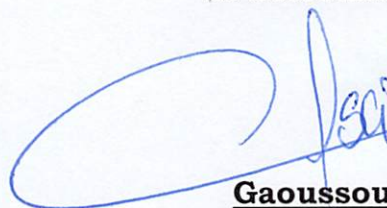
Les dossiers de candidatures devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **CANDIDATURE A LA FORMATION DU CYCLE DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN PROTECTION DES VEGETAUX** » du lundi 20 au vendredi 31 juillet 2026 de 8 heures à 16 heures 30 mn au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (DRH/MAERAH) sis à Ouaga 2000.

NB : les candidats retenus seront placés en position de stage de spécialisation pour une durée de deux(02) ans correspondant à la durée de la formation.

Le nombre de place disponible est quatre(04) dont de deux(02) pour les fonctionnaires et de deux(02) pour les non fonctionnaires. La formation débute au plus tôt, dans la première moitié de septembre et au plus tard, dans la seconde moitié d'octobre 2026.

La présente formation ne peut en aucun cas donner lieu à un reclassement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général



Gaoussou SANOU
Officier de l'Ordre de l'Etat